

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 22 juin 2011

sous la Présidence de Monsieur Daniel MARGOT

#### Préavis 08/2011 Comptes année 2010

---

#### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 08-2011 du 20 avril 2011,  
vu le rapport de la Commission des finances,

#### décide

1. d'approuver les comptes 2010 et de donner décharges aux organes responsables ;
2. d'approuver les comptes 2010 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).

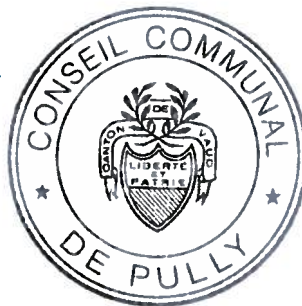
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Daniel MARGOT



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 23 juin 2011